

Introduction

Marion Dalibert et Nelly Quemener



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/edc/6766>

DOI : 10.4000/edc.6766

ISSN : 2101-0366

Éditeur

Université de Lille

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2017

Pagination : 7-20

ISBN : 978-2-917562-17-8

ISSN : 1270-6841

Référence électronique

Marion Dalibert et Nelly Quemener, « Introduction », *Études de communication* [En ligne], 48 | 2017, mis en ligne le 01 juin 2017, consulté le 23 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/edc/6766> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/edc.6766>

Introduction

Introduction

Marion Dalibert

Univ. Lille, EA 4073 – GERiiCO – Groupement d'Études et de Recherche
Interdisciplinaire en Information et Communication,
F-59000 Lille, France
marion.dalibert@univ-lille3.fr

Nelly Quemener

Univ. Sorbonne Nouvelle, EA 1484 – CIM-MCPN –
Laboratoire Communication, Information, Médias –
Équipe Médias, cultures et pratiques numériques,
F-75000 Paris, France
nelly.quemener@univ-paris3.fr

Quels sont les ressorts de la conflictualité dans les espaces publics contemporains ? Comment appréhender les luttes minoritaires et les mouvements sociaux dans ces espaces ? La lutte des classes est-elle encore aujourd'hui le terrain d'affrontement privilégié ? Ce 48^e numéro d'*Études de Communication* propose de poursuivre la réflexion sur les processus de légitimation/illégitimation des discours en portant une attention particulière à la façon dont ces processus sont structurés par les rapports de pouvoir, notamment de genre, de classe et de race. Selon une approche *Cultural Studies*, ces derniers organisent le monde social, produisent des hiérarchies et régulent les relations entre les groupes. Au-delà de leur caractère structurant, ils opèrent au niveau discursif, au travers de l'association d'éléments du langage, de concepts, de discours qui constituent autant de « chaînes idéologiques » ou « chaînes de signification » (Hall, 2008 [1982]). Ce numéro propose d'interroger la rencontre – ou l'articulation – entre certaines de ces chaînes et leurs énonciateurs. Cette articulation est en effet au cœur de la conflictualité sociale : des publics d'*Exhibit B* aux opposants à la « théorie du genre », en passant par les masculinistes ou encore les associations de lutte contre le sida, chacun cherche à imposer sa vision du monde, sa définition des termes du débat public, autrement dit à interrompre les chaînes existantes et à les « réarticuler » dans la lutte pour l'hégémonie (Hall, 1996 ; Dalibert, Lamy, Quemener, 2016). Il s'agit alors d'explorer les espaces publics où se déploient des prises de position minoritaires et de saisir cette confrontation entre représentations hégémoniques et discours dissonants et/ou oppositionnels comme autant de luttes de significations.

1.

De la lutte des classes à la politique de l'identité

Si les conflictualités dans et entre les espaces publics méritent d'être interrogées, c'est qu'elles se renouvellent sans cesse au gré des conjonctures et des contextes, et entraînent avec elles de véritables déplacements paradigmatiques. La fin des années 1970 et le début des années 1980 marquent l'avènement de ce que de nombreux auteurs ont qualifié de *nouveaux mouvements sociaux*, constitués des luttes féministes, des luttes environnementalistes ou encore des luttes antiracistes. L'idée défendue par ces travaux est le passage d'une lutte structurée autour de la classe sociale à des luttes marquées par la revendication d'émancipation. En France, le sociologue Alain Touraine voit par exemple dans ces *nouveaux mouvements sociaux* l'émanation d'une société post-industrielle, dans laquelle les mouvements ouvriers s'affaiblissent au profit de nouvelles formes de contestation revendiquant liberté, autonomie et auto-gestion dans les différentes sphères de la vie sociale (Touraine, 1984). Toute la question est alors celle d'une coalition entre anciens mouvements et nouveaux mouvements sociaux. C'est là la condition de l'intégration de diverses luttes et alliances au sein d'un même mouvement de transformation sociale, car si les nouveaux mouvements sociaux occupent la place centrale qu'occupait

auparavant le mouvement ouvrier, ils ne sauraient pour autant opérer sans lui.

Cette opposition entre mouvements de classe et nouveaux mouvements sociaux traverse également les travaux fondateurs d'Alberto Melucci (1978). Selon lui, les nouveaux mouvements sociaux résulteraient d'un changement dans la structure de production, faisant du contrôle des ressources sociales un enjeu central, et de l'identité un terrain privilégié de la lutte pour la capacité de chacun.e à disposer de son corps, de sa créativité, de ses relations. On serait ainsi passé d'un mouvement de classe qui « tend à l'appropriation et l'acheminement de la production sociale » (Melucci, 1978, 39), à des mouvements portés par des minorités situées en marge de l'hégémonie sociale, dont l'objectif ne serait pas tant l'opposition au système politique que la revendication d'une autonomie (Melucci, 1978, 49). Chez Melucci, plus encore que chez Touraine, ces nouveaux mouvements se caractérisent par une quête individualiste, pouvant mener à une dérive « hédoniste » et « intégriste ». En posant cette opposition entre anciens et nouveaux mouvements, ces premiers travaux défendent donc l'idée d'une rupture historique entre une société industrielle et post-industrielle, et surtout entre les opérateurs du changement social. Ce faisant, ils tendent à soumettre les luttes antérieures aux années 1960-1970 à un processus d'homogénéisation, constituant la classe ouvrière en acteur unifié et l'érigeant en sujet politique sur la base d'une même et seule expérience de domination de classe. Or cette interprétation ne résiste pas à l'épreuve des faits historiques. Comme le rappelle Craig Calhoun (1993, 391), les mouvements ouvriers ont toujours été multidimensionnels (revendication sur le salaire, l'accès au service public, à l'éducation, etc.) et multi-catégoriels (avec parfois des alliances avec les agriculteurs, les artisans, etc.). Ce qui les caractérise serait ainsi bien davantage un débordement de la catégorie « ouvrier » ou « travailleur » qu'un enfermement dans cette dernière.

Face à ces analyses portées par la sociologie, il est toutefois possible d'interroger autrement les déplacements à l'œuvre sur le terrain des luttes sociales. Loin d'y voir l'incarnation d'un individualisme exacerbé qui prendrait le pas sur un sujet de classe, Ernesto Laclau et Chantal Mouffe (2009 [1985]) proposent de saisir le développement des féminismes, des luttes urbaines, de l'écologie politique, de luttes contre le racisme, le sexisme et la discrimination sexuelle comme le symptôme d'une reconfiguration des rapports de pouvoir. Désignant le caractère réducteur et homogénéisant du terme *nouveaux mouvements sociaux*, ils insistent sur la dimension politique de ces derniers – au sens de transformation de la relation sociale confinant les sujets dans des rapports de subordination (Laclau et Mouffe, 2009 [1985], 267) – et le rôle qu'ils jouent dans la diffusion de la conflictualité au sein des différentes sphères constitutives des sociétés industrielles avancées (Laclau et Mouffe, 2009 [1985], 277). Les nouvelles luttes seraient ainsi l'expression et la manifestation de nouveaux antagonismes – autrement dit de nouvelles formations hégémoniques –, mais aussi de l'expansion de l'aspiration à l'égalité à différents aspects de la vie sociale (Laclau et Mouffe, 2009 [1985], 286). Il s'agit en outre pour les deux auteur.e.s

de dessiner un nouvel horizon de lutte, celui d'une politique d'émancipation « pluraliste ». Celle-ci prendrait forme dans les « chaînes d'équivalence » que les acteurs sociaux, du mouvement ouvrier aux politiques écologistes en passant par le féminisme, établissent entre leurs différentes « particularités ». Produit d'une coalition formée à partir d'une multiplicité de positions subjectives, elle serait le fruit d'une articulation de revendications dont la satisfaction supposerait une même transformation du système politique, et la condition à un projet de « démocratie radicale plurielle » fondée sur une extension des luttes pour l'égalité et la liberté au plus grand nombre de rapports sociaux.

L'horizon politique qui se dessine alors implique de ne plus séparer arbitrairement enjeux culturels et enjeux matériels. Les travaux de la politiste Nancy Fraser (2004) s'attachent à ce titre à réconcilier deux types de luttes sur lesquelles ont trop souvent été rabattues les revendications relatives au genre, à la race, à la classe ou encore à la sexualité : les politiques de la différence ou politiques identitaires, qui s'attaquent aux préjugés culturels à l'œuvre dans les représentations et cadres d'interprétation dominants ; les politiques de l'égalité, qui relèvent quant à elles des injustices sociales ancrées dans les structures économiques. Or, cette opposition duale s'avère inopérante si l'on considère des catégories hybrides, à l'instar du genre. Ce dernier, en tant que principe d'organisation de l'économie capitaliste, donne lieu à une division sexuelle du travail et à des inégalités de traitement entre les hommes et les femmes. Du point de vue culturel et symbolique, il opère une distinction entre une masculinité socialement gratifiée et une féminité aux attributs dévalorisés¹. Face à ces formes imbriquées d'injustice, il est nécessaire selon Fraser d'envisager une politique qui considère à la fois l'exigence de reconnaissance et de redistribution. Cet horizon réside dans la parité de participation aux débats publics qui repose sur deux conditions : une distribution des ressources matérielles assurant à chacun.e l'indépendance et la possibilité de s'exprimer ; des modèles institutionnalisés d'évaluation et d'appréciation assurant un égal respect et accès à l'estime sociale (Fraser, 2004, 162). Se dessine avec Nancy Fraser un nouveau modèle de la reconnaissance qui considère les conditions matérielles et subjectives de l'accès à la parole publique, et s'accommode tant de la gestion des différences par la classe que des formes complexes de subordination.

1 Sur ce sujet, voir aussi Maxime Cervulle et Nelly Quemener (2015).

2. Accéder à l'espace public médiatique : un acte de reconnaissance

Ce numéro d'*Études de communication* s'attarde sur les enjeux communicationnels liés à la problématique de la reconnaissance sociale et notamment à l'accès à l'espace public matérialisé par les grands médias – ce que Nancy Fraser nomme la « sphère publique globale » (2001) et Pierre Favre l'« espace public national » (1999)². Il convient ici de revenir sur le sens du terme « reconnaissance » qui a connu, selon les domaines, différentes acceptions. Pour le philosophe critique Axel Honneth (2000, 2006), la reconnaissance est un acte. Reconnaître un individu (ou un groupe), c'est, en plus de lui attribuer de la valeur sociale, lui signifier publiquement qu'il appartient à la même communauté et qu'on a le devoir de se comporter avec lui avec respect et bienveillance. La reconnaissance n'est donc pas systématique : son contraire, le « mépris social », se manifeste par l'invisibilité (un individu se conduit face à un autre comme si ce dernier n'existait pas) ou par un processus de « réification » (Honneth, 2007) qui prend la forme de la stigmatisation et de la déshumanisation. Si Axel Honneth n'évoque pas spécifiquement le rôle des médias dans ces processus de reconnaissance, Olivier Voirol (2005a et b) montre, dans son sillage, combien la télévision, la radio ou encore la presse écrite – nommées la « sphère des médiations publiques » (Voirol, 2008) – participent activement de l'attribution et de la distribution de la valeur sociale à certains individus/groupes, au détriment d'autres. Cette valeur se matérialise par le fait qu'un individu/groupe est visible pour un nombre élargi de publics, tout en étant associé à des caractérisations positives. La reconnaissance est donc directement reliée à la possibilité qu'ont les individus/groupes d'apparaître devant une communauté nationale, apparition qui doit être suffisamment étendue pour qu'ils puissent réellement « exister » face à cette communauté et appartenir, dès lors, à sa mémoire collective. Ainsi, la publicité dont bénéficie un individu/groupe reconnu est à la fois gratifiante et conséquente : comme le souligne Olivier Voirol, être socialement visible implique d'être perceptible et entendable au sein de ce que Hannah Arendt appelle le « domaine public » (Arendt, 1994 [1961]), c'est-à-dire un espace de construction du sens et une scène d'apparition, symbolisé, dans le monde contemporain, par les médias à large audience (Quéré, 1992 ; Dalibert, Lamy, Quemener, 2016).

Si la reconnaissance sociale régule l'accès à l'espace public médiatique, toute la question reste toutefois les critères qui président à sa distribution. Pour Honneth (2000) et Voirol (2005 a et b), cette reconnaissance bénéficie aux individus/groupes qui se conforment à l'horizon d'attentes normatives

2 Pour la différenciation des espaces publics, voir Marion Dalibert, Aurélia Lamy et Nelly Quemener (2016).

d'une communauté culturelle, un horizon qui a trait à leurs comportements, pratiques, modes de vie, normes et valeurs : à leur « ethnicité »³ en somme. Autrement dit, un individu/groupe dispose de reconnaissance lorsque celui-ci répond à l'ethnicité modèle de sa communauté nationale d'appartenance, ce qu'on appelle, par exemple, la « *frenchness* » (que nous traduisons par « francité ») ou l'*englishness* dans les pays anglo-saxons. Judith Butler (2005 a et b ; 2006) ajoute que la distribution de la reconnaissance n'est pas circonscrite à la seule ethnicité. Elle est également régulée par les attributs identitaires, de genre, de race, d'âge, ou encore de classe sociale. La reconnaissance sociale est alors hiérarchisée, selon une échelle structurée par les rapports sociaux, de telle sorte que, dans les pays occidentaux, ceux qui se trouvent à l'échelon le plus haut sont généralement associés à la masculinité, à la blancheur, à l'hétérosexualité et aux classes bourgeoises, tandis que celles et ceux qui se trouvent aux niveaux inférieurs subissent une ou plusieurs oppressions (racisme, sexisme, etc.)⁴. La participation des minorités aux débats publics est dès lors fortement contrainte, notamment dans les espaces publics hégémoniques, en tant qu'ils relèvent des institutions (réunion publique organisée par une collectivité territoriale, etc.) ou qu'ils bénéficient d'une publicité importante (grands médias). Comme le défend Gayatri Chakravorty Spivak (2009 [1988]), la parole des subalternes compte tellement peu socialement qu'elle n'est jamais écoutée et prise en compte par les groupes majoritaires. En témoigne le travail d'Yves Raibaud (2015) sur les réunions publiques organisées dans le cadre d'un dispositif participatif visant à intégrer les habitants dans les réflexions menées autour du développement durable dans la ville de Bordeaux. Il décrit comment, en comparaison à celle des hommes, la parole des femmes est constamment délégitimée et disqualifiée lorsqu'elles participent aux discussions.

Face à cette hégémonie masculine, blanche, hétérosexuelle et de classe bourgeoise, certains travaux insistent cependant sur l'existence de contre-discours. Nancy Fraser (2001 [1990]) montre ainsi que, dans les sociétés stratifiées, les processus de délibération au sein des sphères publiques globales ont tendance à avantager les groupes dominants, contraignant dès lors les minorités ethnoraciales, sexuelles, de classe ou de genre à formuler leurs revendications et définitions d'elles-mêmes au sein de micro-espaces publics. Ces « contre publics subalternes » sont autant d'arènes locales, à l'audience faible, au sein desquelles les groupes subordonnés forment des visions du monde alternatives et redéfinissent les hiérarchies. Ces arènes sont néanmoins également régulées par des normes de reconnaissance, même si ces dernières sont distinctes de celles à l'œuvre dans les grands médias. Quoiqu'en marge de la définition hégémonique de la francité, les groupes subalternes partagent en effet eux

3 L'ethnicité renvoie en effet généralement aux comportements culturels d'un groupe spécifique (Meer, 2014).

4 A ce sujet, voir également les travaux de Patricia Purtschert et Katrin Meyer (2009).

aussi une certaine ethnicité et un horizon d'attentes normatif⁵.

Or, accéder à la sphère publique globale apparaît souvent pour les minorités comme une nécessité pour que leurs revendications soient mises à l'agenda politique (Neveu, 1999). Elles sont ainsi contraintes de lutter pour la visibilité et la reconnaissance (Honneth, 2000) en mettant en place des actions visant à publiciser leur cause auprès de plusieurs instances (médias, pouvoirs publics, etc.). L'article de Jean-Philippe De Oliveira publié dans ce numéro montre comment la mobilisation des associations de lutte contre le sida – Act'Up et Aides – a permis, à terme, la reconnaissance des groupes LGBT par l'État français ainsi qu'au sein du discours public. Néanmoins, la plupart des mobilisations collectives restent à l'ombre des grands médias : moins de 5 % des manifestations font ainsi l'objet d'un article dans la presse nationale par exemple (Fillieule et Tartakowsky, 2008, 134). Être publicisés et porter un discours dans les grands médias demande souvent aux mouvements sociaux de promouvoir une identité qui réponde à celle, hégémonique, du Nous national, sous peine d'être peu visibles et/ou socialement délégitimés en étant associés à une ethnicité repoussoir (Passy et Giugni, 2005 ; Dalibert, 2015). Les groupes caractérisés négativement sont dès lors disqualifiés, c'est-à-dire non socialement reconnus et exclus symboliquement du Nous de la francité. En comparant la médiatisation de deux actions collectives menées par le Réseau d'éducation sans frontière à deux époques différentes (2006 et 2013), l'article de Lise Jacquez rend bien compte des enjeux autour de la distribution différentielle de la reconnaissance médiatique et de son imbrication avec le système de représentations de la francité. Alors que la mobilisation de 2006 se voit fortement valorisée dans les médias par la mise en scène de familles immigrées faisant la preuve de leur « intégration » dans la société française, celle de 2013 – qui s'ancre autour de « l'Affaire Leonarda » – est significative des processus d'altérisation qui peuvent être activés dans l'arène médiatique, processus visant à exclure symboliquement certains individus et groupes de la définition du Nous hégémonique national et à délégitimer leurs revendications.

En dehors de ces arènes publiques « travaillées » par les ethnicités nationales, d'autres espaces publics ont la particularité d'engager des individus et des groupes provenant de plusieurs pays. Suite au développement des flux migratoires et de l'internationalisation des échanges marchands et culturels depuis la seconde moitié du XX^e siècle, des citoyens des quatre coins du monde se mobilisent ensemble, depuis plus d'une vingtaine d'années dans des « forums mondiaux » ou des « sommets internationaux »⁶ autour de causes spécifiques en lien avec le phénomène de mondialisation (Baeza, Bonnefoy,

5 Comme le montrent les travaux de George Herbert Mead – et notamment sa notion d'« autrui généralisé » (Mead, 2006 [1963], 95) – sur lesquels s'est basé Axel Honneth pour formaliser sa théorie de la reconnaissance sociale.

6 Tels que le « Forum social mondial » ou le « Sommet mondial sur l'action humanitaire ».

Thiollet, 2005). L'existence de ces « espaces publics transnationaux » (Fraser, 2005), où les participant.e.s débattent de problèmes communs à plusieurs nations, nécessite d'être interrogée eu égard aux rapports sociaux qui peuvent s'y matérialiser, notamment dans l'accès à la prise de parole ou les moyens mobilisables pour participer aux débats (tous les pays ne disposent pas des mêmes ressources). L'article d'Odile Vallée donne à ce titre à voir la manière dont la communication mise en place par certaines ONG pour promouvoir le microcrédit est traversée et organisée par les rapports de genre, de race et de classe. Ces actions de communication produisent en effet une figure idéale-typique des bénéficiaires du microcrédit qui apparaît systématiquement sous les traits d'une femme non-blanche d'un milieu pauvre des « pays du Sud ». Cet exemple rend bien compte de l'hégémonie opérée par l'Occident dans ce processus d'internationalisation des causes.

3.

Repenser la question de la reconnaissance

Les contributions de ce numéro d'*Études de communication* nous semblent toutefois ouvrir un autre pan de discussion, autour de la dimension conjoncturelle et stratégique de ces luttes pour la reconnaissance. On peut à la suite de Laclau et Mouffe (2009 [1985]) et Stuart Hall (2008 [1981]), aborder chaque mobilisation, chaque lutte, comme une prise de position dans des rapports de pouvoir en reconfiguration permanente, et comme une « unité articulée », c'est-à-dire une unité formée à partir d'une constellation de forces sociales, de points de vue, d'intérêts et de groupes s'opposant à un « bloc de pouvoir ». Dans ses travaux sur la « culture populaire noire », Stuart Hall (2008 [1992]) s'interroge par exemple sur la rencontre entre des pratiques représentationnelles et des groupes, et les conditions de cette rencontre. Il identifie un déplacement dans les politiques de représentation des noirs : à la mise en scène d'une identité noire construite en réaction et opposition aux blancs, répond celle d'identités aux multiples facettes, forgées au travers de plusieurs axes de différenciation, de race, mais également de genre et de sexualité. Ce déplacement traduit selon lui une nouvelle « positionnalité culturelle ». Si l'identité noire « essentielle » relève d'une stratégie de visibilité, voire d'apparition, d'un groupe jusque-là exclu de la sphère publique globale, les représentations plus « intersectionnelles » marquent quant à elles une stratégie de reconnaissance, non plus d'une différence mais de la diversité de l'expérience noire. Sans doute aussi peut-on voir dans ce déplacement l'effet d'une recomposition « du » groupe, d'une réagrégation des forces et des sujets, conduisant à une transformation du « sujet noir » dans les représentations. Une telle approche invite par conséquent à considérer les luttes pour la visibilité, les discours et les représentations portées par les groupes subordonnés dans les espaces publics comme autant de traces des processus d'articulation, de désarticulation et de réarticulation des liens et des « chaînes de signification » antérieurs (Grossberg, 2006).

L'attention portée à la dimension conjoncturelle et aux prises de position dans les rapports de pouvoir conduit également à envisager la possible récupération à des fins hégémoniques des vellétés identitaires et des modalités de la reconnaissance. Dans une série de travaux sur les mouvements de lutte gays et lesbiens, Lisa Duggan (2003) interroge les effets d'une politique en faveur de l'égalité des droits, à l'instar des luttes pour l'accès au mariage des couples de même sexe. Selon elle, cette politique des identités présenterait le risque de satisfaire à l'exigence d'une hétéronormativité gouvernant les institutions et l'État, par le confinement de la culture gay dans une vie domestique. Dans un contexte néolibéral marqué par la promotion de la responsabilité individuelle, la revendication du droit au mariage apparaît comme une stratégie de privatisation des luttes LGBT. Elle participerait à construire une nouvelle frontière entre privé et public, qui détournerait l'attention des freins structurels à l'accès à la consommation et à la société civile⁷. Dans ses travaux sur l'homonationalisme, Jasbir Puar (2012) interroge quant à elle l'incorporation de l'homosexualité au sein de l'imaginaire national. Elle souligne que, depuis les attentats du 11 septembre 2001, les gays et lesbiennes affiliés à la blancheur, aux classes bourgeoises et à une certaine ethnicité se sont vus symboliquement inclus dans le Nous national étasunien. Cette reconnaissance partielle des minorités sexuelles nourrirait une conception évolutionniste selon laquelle les droits civiques (comme le mariage) constitueraient un « progrès » civilisationnel. C'est cependant à l'échelle de la géopolitique que la récupération hégémonique de figures subalternes montre tous ses effets : l'imaginaire national, ainsi constitué par l'incorporation de certaines marges de la sexualité, serait devenu le moyen d'affirmation d'un « exceptionnalisme sexuel », promouvant un idéal de tolérance et de progrès, en rupture avec des pays dits « archaïques » associés à la religion musulmane. Autrement dit, cet imaginaire serait aussi le produit et le point d'appui de processus d'altérisation et de racialisation à l'échelle transnationale.

Plusieurs contributions permettent d'interroger cette hégématisation des modalités de la lutte pour la reconnaissance. Stéphanie Kunert, dans un article sur les discours portés par les blogs masculinistes, montre combien les modes d'énonciation analysés sont marqués par une rhétorique issue des luttes subalternes : il s'agit d'inverser le rapport entre minoritaire et hégémonique pour donner à voir les hommes comme les victimes d'une inégalité structurelle dans les rapports sociaux de genre. On assiste alors à la récupération et la reconfiguration de toute une série de références et d'une « grammaire » féministe, ici mise au service de la « cause des hommes » et du « naturalisme différentialiste », et donc d'une idéologie constituée en réaction aux féminismes. La contribution de Virginie Julliard propose quant à elle d'interroger la catégorie même de « contre public subalterne » à partir de l'étude des débats autour

7 Sur ce sujet, voir aussi Maxime Cervulle et Nelly Quemener (2016).

de la « théorie du genre » sur Twitter. Elle défend que l'opposition à la théorie du genre, qui cherche à extraire la différence sexuelle des débats publics, se donne à voir comme un public marginalisé et exclu des grands médias. Un tel procédé donne au mouvement « anti-genre » une forme particulière, qui consiste à prendre au sérieux les discours de « réinformation » ou « désinformation » circulant sur le web, et à s'en saisir comme des alternatives légitimes aux discours des médias traditionnels. Maxime Cervulle interroge quant à lui la façon dont la presse nationale rend compte de la controverse provoquée par la tenue de la pièce de Brett Bailey *Exhibit B* et d'une distribution inégale de la visibilité donnée aux différentes définitions du racisme. Il montre que les médias tendent à reléguer au rang de non-public celles et ceux qui refusent d'assister à la performance, en s'appuyant d'une part sur la dénégation de leurs capacités esthétiques et politiques, d'autre part sur le renvoi de ce public oppositionnel à une position d'ignorance du racisme. La conséquence d'une telle médiatisation est que les voix de ce public qui cherche justement à mettre en lumière le processus de construction sociale de l'ignorance, plutôt qu'à dénoncer l'ignorance du racisme, se trouvent réduites au silence.

4.

Conclusion

En plus d'interroger la conflictualité qui se matérialise entre les groupes sociaux et leurs luttes pour la signification dans les espaces publics, ce numéro d'*Études de communication* souhaite questionner plus généralement « l'instrumentalisation » du statut de « subalterne » ou de « dominé ». Il propose à ce titre d'aborder avec méfiance la circulation des rhétoriques minoritaires au sein de groupes bénéficiant toutefois de moyens d'accès à la parole publique : qui sont les minorités aujourd'hui ? En quoi les logiques de reconnaissance ont-elles pu être récupérées à des fins « conservatrices » ? Peut-on et doit-on alors appliquer les catégories de la recherche existante pour saisir les luttes d'émancipation, à ces nouveaux courants et ces nouvelles pratiques ? Ces contributions nous semblent ouvrir une discussion sur l'armature théorique qui a jusque-là servi à appréhender les mouvements sociaux et les politiques de l'identité.

Bibliographie

Arendt H. (1994 [1961]). *Condition de l'homme moderne*, trad. G. Fradier, Paris, Calmann-Lévy.

Baeza C., Bonnefoy L. et Thiollet H. (2005). « L'invention de la contestation transnationale par les forums et sommets : la naissance d'un 'espace public mondial' ? ». In *Raisons politiques*, n° 19, p. 25-43.

Butler J. (2005a). *Humains, inhumain. Le travail critique des normes. Entretiens*, trad. J. Vidal et C. Vivier, Paris, Éditions Amsterdam.

Butler J. (2005b). *Vie précaire. Les pouvoirs du deuil et de la violence après le 11 septembre 2001*, trad. J. Rosanvallon et J. Vidal, Paris, Éditions Amsterdam.

Butler J. (2006). *Défaire le genre*, trad. M. Cervulle, Paris, Éditions Amsterdam.

Calhoun C. (1993). « 'New Social Movements' of the Early Nineteenth Century ». In *Social Science History*, vol. 17, n° 3, p. 385-427.

Cervulle M. et Quemener N. (2015). *Cultural Studies : Théories et méthodes*, Paris, Armand Colin, coll. « 128 ».

Cervulle M. et Quemener N. (2016). « Queer ». In Rennes J. (dir.), *Encyclopédie critique du genre. Corps, sexualité, rapports sociaux*,

Paris, La Découverte, p. 229-238.

Dalibert M. (2015). « Médias et mouvements sociaux minoritaires : un accès à la sphère publique régulé par la 'francité' ? ». In *Sciences de la société*, n° 94, p. 15-30.

Dalibert M., Lamy A. et Quemener N. (2016). « Circulation et qualification des discours : Conflictualités dans les espaces publics (1) ». In *Études de Communication*, n° 47, p. 7-20.

Duggan L. (2003). *The Twilight of Equality. Neoliberalism, Cultural Politics, and the Attack on Democracy*, Boston, Beacon Press.

Favre P. (1999). « Les manifestations de rue entre espace privé et espaces publics ». In Neveu E. et François B. (dir.), *Espaces publics mosaïques : Acteurs, arènes et rhétoriques, des débats publics contemporains*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 135-152.

Fillieule O. et Tartakowsky D. (2008). *La manifestation*, Paris, Presses de Sciences Po.

Fraser N. (2001 [1990]). « Repenser la sphère publique : une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement », trad. M. Valenta. In *Hermès*, n° 31, p. 125-156.

Fraser N. (2004). « Justice sociale, redistribution et reconnaissance », trad. D. Lamoureux et E. Ferrarese. In *Revue du MAUSS*, n° 23, p. 152-164.

Fraser N. (2005). « La transnationali-

- sation de la sphère publique ? », trad. Y. Vaudable. In *Republicart.net*. Disponible sur : http://www.republicart.net/disc/publicum/fraser01_fr.htm (page consultée le 12 janvier 2017).
- Grossberg L. (2006). « Does Cultural Studies Have Futures? Should it? (Or What's the Matter with New York?) Cultural Studies, Contexts and Conjunctures ». In *Cultural Studies*, vol. 20, n° 1, p. 1-32.
- Hall S. (1996). « On postmodernism and articulation: an interview with Stuart Hall », entretien mené par L. Grossberg. In Morley D. et Chen K.-H. (dir.), *Stuart Hall. Critical dialogues in Cultural Studies*, Londres & New York, Routledge, p. 131-150.
- Hall S. (2008 [1981]). « La déconstruction du 'populaire' ». In *Identités et Cultures. Politiques des Cultural Studies*, édition établie par M. Cervulle, trad. C. Jaquet, Paris, Éditions Amsterdam, p. 119-126.
- Hall S. (2008 [1982]). « La redécouverte de 'l'idéologie' : retour du refoulé dans les *Medias Studies* ». In *Identités et Cultures : politiques des cultural studies*, édition établie par M. Cervulle, trad. C. Jaquet, Paris, Éditions Amsterdam, p. 129-168.
- Hall S. (2008 [1992]). « Quel est ce 'noir' dans la 'culture populaire noire' ». In *Identités et Cultures. Politiques des Cultural Studies*, édition établie par M. Cervulle, trad. C. Jaquet, Paris, Éditions Amsterdam, p. 299-310.
- Honneth A. (2006). *La société du mépris. Vers une nouvelle Théorie critique*, trad. A. Dupeyrix, P. Rusch et O. Voirol, Paris, La Découverte.
- Honneth A. (2007 [2000]). *La lutte pour la reconnaissance*, trad. P. Rusch, Paris, Éditions du Cerf.
- Honneth A. (2007). *La réification. Petit traité de Théorie critique*, trad. S. Haber, Paris, Gallimard.
- Laclau E. et Mouffe C. (2009 [1985]). *Hégémonie et stratégie socialiste. Vers une politique démocratique radicale*, trad. J. Abriel, Besançon, Les solitaires intempestifs.
- Mead G. H. (2006 [1963]). *L'esprit, le soi et la société*, trad. D. Cefaï et L. Quéré, Paris, PUF.
- Meer N. (2014). *Race and ethnicity*, Los Angeles, London, New Delhi, Singapore, Washington DC, Sage Publications.
- Melucci A. (1978). « Société en changement et nouveaux mouvements sociaux ». In *Sociologie et sociétés*, vol. 10, n° 2, p. 37-54.
- Neveu E. (1999). « Médias, mouvements sociaux, espaces publics ». In *Réseaux*, n° 98, p. 17-85.
- Passy F. et Giugni M. (2005). « Récits, imaginaires collectifs et formes d'action protestataire. Une approche constructiviste de la contestation antiraciste ». In *Revue française de science politique*, n° 5, vol. 55, p. 889-918.
- Puar J. K. (2012 [2007]). *Homona-*

tionalisme. Politiques queer après le 11 septembre, trad. M. Cervulle et J. Minx, Paris, Éditions Amsterdam.

Purtschert P. et Meyer K. (2009). « Différences, pouvoir, capital. Réflexions critiques sur l'intersectionnalité ». In Dorlin E. (dir.), *Sexe, Race, Classe, pour une épistémologie de la domination*, Paris, PUF, p. 127-146.

Quéré L. (1992). « L'espace public : de la théorie politique à la métathéorie sociologique ». In *Quaderni*, n° 18, p. 75-92.

Raibaud Y. (2015). « Durable mais inégalitaire : la ville ». In *Travail, genre et sociétés*, n° 33, p. 29-47.

Spivak G. C. (2009 [1988]). *Les subalternes peuvent-elles parler ?*, trad. J. Vidal, Paris, Éditions Amsterdam.

Touraine A. (1984). *Le retour de l'acteur*, Paris, Fayard.

Voirol O. (2005a). « Les luttes pour la visibilité. Esquisse d'une problématique ». In *Réseaux*, n° 129-130, p. 89-121.

Voirol O. (2005b). « Le travail normatif du narratif. Les enjeux de reconnaissance dans le récit Média-tique ». In *Réseaux*, n° 132, p. 51-71.

Voirol O. (2008). « L'invisibilité comme désobjectivation ». In Giovanonni A. et Guilhaumou J. (dir.), *Histoire et subjectivation*, Paris, Éditions Kimé, p. 101-120.

